

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
INONDATION DU VAL DE CHER

Carte de zonage réglementaire

Document projet
V2 - Octobre 2024

Direction Départementale des
Territoires de l'Allier

Approbation
le
par arrêté préfectoral
N°

Echelle : 1/5000

octobre 2024



Service
Aménagement & Urbanisme
Durable des Territoires
Bureau Prévention des Risques
51, Boulevard Saint-Exupéry
CS30110 - 03403 Yzeure Cedex

Légende

Zonage réglementaire

- GE
- Zone PU Modéré
- Zone PU Fort
- Zone PU Très Fort
- Zone U Modéré
- Zone U Fort
- Zone U Très Fort
- Isocote de la crue de référence
- enveloppe crue exceptionnelle
- Cadastre (Juillet 2023)

0 250 500 m

